
Pallier les lacunes de l'institution par l'engagement associatif : l'action d'inspecteurs primaires en faveur d'une éducation spéciale dans l'entre-deux-guerres

How to compensate for the shortcomings of administration through associative commitment as illustrated by the work of primary school inspector in favour of specialized education during in the interwar period

Brigitte Hébert-Vassogne



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rhei/3607>

DOI : 10.4000/rhei.3607

ISBN : 978-2-7535-4019-4

ISSN : 1777-540X

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 2014

Pagination : 71-97

ISBN : 978-2-7535-3558-9

ISSN : 1287-2431

Référence électronique

Brigitte Hébert-Vassogne, « Pallier les lacunes de l'institution par l'engagement associatif : l'action d'inspecteurs primaires en faveur d'une éducation spéciale dans l'entre-deux-guerres », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 16 | 2014, mis en ligne le 30 octobre 2016, consulté le 23 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/3607> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.3607>

Ce document a été généré automatiquement le 23 octobre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Pallier les lacunes de l'institution par l'engagement associatif : l'action d'inspecteurs primaires en faveur d'une éducation spéciale dans l'entre-deux-guerres

How to compensate for the shortcomings of administration through associative commitment as illustrated by the work of primary school inspector in favour of specialized education during in the interwar period

Brigitte Hébert-Vassogne

- 1 Dans l'entre-deux-guerres, l'échec en France d'une véritable mise en place d'une éducation spéciale à l'intention des enfants « arriérés » par l'Instruction publique ne doit pas occulter les efforts déployés par plusieurs de ses représentants, au sein du corps des inspecteurs du primaire, pour tenter de mener à bien à la fois la prise en charge des élèves déficients et la formation des instituteurs spécialisés. L'une des originalités tient à ce que ces hommes et ces femmes ont œuvré à la charnière entre l'école et le monde associatif. C'est en combinant les compétences et les connaissances acquises sur ces deux terrains qu'ils ont pu faire progresser la cause de l'éducation spéciale.
- 2 Trois d'entre eux ont retenu notre attention ; chronologiquement, le premier est un inspecteur du primaire, Armand Belot¹, dont la fin de carrière se déroule à Paris, à la charnière de l'avant et de l'après loi de 1909. Les deux autres sont des femmes, inspectrices générales des écoles maternelles, chargées de l'inspection des classes de perfectionnement : Alice Coirault² et Jeanne Géraud³. Nous nous proposons d'étudier comment et en quoi ces trois inspecteurs ont contribué aux prémices de l'éducation spéciale.

- 3 Après une brève présentation du contexte qui a entouré, dans le champ de l'hygiène mentale, l'élaboration et la promulgation de la loi du 15 avril 1909 relative à la création de classes et d'écoles de perfectionnement, nous mettrons en lumière l'action de l'inspecteur Belot au sein de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant (SLEPE), société devenue par la suite Société Alfred Binet, et enfin Société Binet-Simon. Puis, au regard de l'interaction de ces inspecteurs avec le Foyer central d'hygiène physique, morale et mentale, mais aussi avec le mouvement de l'Éducation nouvelle, nous présenterons leurs engagements et leurs actions concrètes pour l'amélioration de la prise en charge des enfants déficients. Nous inscrirons enfin, plus particulièrement, leur action dans le champ de la professionnalisation des enseignants spécialisés par leur contribution aux travaux de l'Association amicale française des instituteurs publics d'enfants arriérés et à ceux du gouvernement du Front populaire.

L'hygiène mentale et l'émergence d'une éducation spéciale

Le champ de l'hygiène mentale, au tournant du siècle

- 4 L'action, sur plusieurs fronts, de ces trois inspecteurs en faveur d'une éducation pour les enfants « arriérés » doit être examinée au regard du contexte médical et scolaire du début du xx^e siècle et en tenant compte de la multiplicité des intervenants dans ce domaine. Au xix^e siècle, les enfants dits idiots ou dégénérés étaient enfermés dans les asiles d'aliénés avec les adultes. Au début des années 1890, un médecin aliéniste à Paris, Désiré-Magloire Bourneville⁴, propose avec le soutien d'autres aliénistes, d'éducateurs d'enfants anormaux et de quelques philanthropes républicains, la création de classes spéciales, annexées aux écoles primaires pour, dans un contexte de scolarisation obligatoire, y scolariser les enfants les moins gravement atteints et définis comme éducatibles. Parallèlement, au début du xx^e siècle, sous l'impulsion de spécialistes, de médecins, de psychologues (comme les docteurs Jean Philippe et Georges Paul-Boncour⁵, Jacques Roubinovitch, Théodore Simon⁶ et le psychologue Alfred Binet⁷), la qualification d'anormaux évolue et tend à désigner les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires ; on parle alors d'arriérés scolaires ou d'anormaux scolaires⁸ en les distinguant des anormaux médicaux, qui relèvent de l'hospice ou de l'asile. En 1904, le ministère de l'Instruction publique met en place une commission interministérielle présidée par Léon Bourgeois et dans laquelle siègent, entre autres, Gustave Bager⁹, Alfred Binet et Désiré-Magloire Bourneville, chargée d'étudier les conditions de la scolarisation des enfants anormaux et arriérés. Les travaux de cette commission, remis en 1906, aboutissent à la loi du 15 avril 1909 créant les classes et les écoles dites de perfectionnement¹⁰.
- 5 Les classes de perfectionnement, rattachées aux écoles primaires, doivent accueillir des enfants de six à treize ans (créneau de la scolarisation obligatoire) qui ne sont pas en capacité de suivre le cursus scolaire normal ; des « débiles perfectibles et éducatibles » selon la terminologie de Georges Heuyer¹¹. Le caractère facultatif de la loi laisse aux autorités locales l'initiative de l'ouverture des classes et des écoles de perfectionnement. Des commissions médico-pédagogiques, composées de médecins, d'inspecteurs, de directeurs d'école, doivent être chargées au sein des écoles du repérage, de l'évaluation (principalement à partir des tests élaborés par Binet et Simon)

puis de l'orientation des arriérés scolarisés. Dès février 1908, un document émanant de la Direction de l'enseignement primaire¹² fait état de l'ouverture à titre d'expérience de classes de perfectionnement à Paris, Levallois-Perret, Bordeaux et Lyon. Il est aussi question dans ce document, pour la formation des enseignants, de conférences avec démonstrations pratiques par des médecins spécialisés et des maîtres spécialisés ; l'organisation de cours normaux est confiée à Gustave Baguer. Le *Manuel général de l'instruction primaire* annonce, au printemps 1908, une série de conférences payantes pour la préparation de professeurs pour enfants anormaux ; elles ont lieu tous les vendredis après la classe, à l'« École des mères », 12, rue de Miromesnil, et sont faites par « les médecins les plus autorisés ». Il est précisé aux candidats qu'ils « devront, autant que possible, assister aux cliniques qui les compléteront et qui seront dirigées par MM. les docteurs Paul-Boncour et Jean Philippe¹³ ».

- 6 C'est aussi en 1909 qu'est créé le CAEA (certificat d'aptitude pour l'enseignement des enfants arriérés) par une loi qui définit le programme de cet examen mais ne prévoit ni formation (hormis un stage), ni obligation de recrutement de ces diplômés pour assurer l'enseignement dans les classes et écoles de perfectionnement. L'arrêté du 21 janvier 1910 relatif au stage exigé des candidats au CAEA prévoit une liste d'établissements (publics ou agréés ou entretenus par l'État ou les collectivités publiques) susceptibles d'accueillir ces candidats. Très rapidement se pose le problème de la rémunération des candidats instituteurs du public qui, faute de classes de perfectionnement, surtout hors des grandes villes, devraient effectuer ce stage dans des institutions privées et donc perdre leur traitement pendant un an. Ce frein aux candidatures conduit le ministère à modifier, en 1913, les modalités de ce stage en offrant aux candidats la possibilité de l'effectuer sur quatre heures hebdomadaires en dehors de leur service (par exemple le jeudi après-midi, jour de congé) toujours sur une durée d'un an. Cette disposition entérine, de fait, le désengagement total de l'Instruction publique dans la formation des instituteurs publics au CAEA, en dissociant totalement cette formation *a minima* de leur activité professionnelle et donc de leur traitement¹⁴.
- 7 Les trois inspecteurs auxquels s'intéresse notre article, Belot, Coirault et Géraud, vont participer à certaines commissions d'examen du CAEA. Ainsi Armand Belot siège en tant que secrétaire à la commission de 1926 présidée par Théodore Simon, aux côtés de Coirault, Géraud, de l'instituteur Gautier, des docteurs Paul-Boncour et Roubinovitch¹⁵.

La collaboration de l'inspecteur Belot avec la Société d'Alfred Binet

- 8 C'est en 1899 qu'est créée la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant (la SLEPE) par Ferdinand Buisson¹⁶. Il en assure la présidence jusqu'en 1902 [Pauline Kergomard en est la vice-présidente] puis ce sont successivement Binet (jusqu'à sa mort en 1911) et Simon qui lui succèdent. En 1913, à l'initiative de Simon, est créé au sein de la SLEPE un groupe pour l'étude des enfants anormaux, qui s'intéresse plus particulièrement, lors de ses premières séances, à l'organisation qu'il convient de mettre en place, juste après le vote de la loi de 1909, pour le recrutement des élèves dans les nouvelles classes de perfectionnement¹⁷.
- 9 Engagé aux côtés de Binet au sein de la SLEPE, l'inspecteur Belot participe ainsi indirectement aux travaux de la commission interministérielle et à l'élaboration de la loi. Dès 1901, Belot figure comme assesseur dans la liste des membres du bureau de la SLEPE¹⁸ ; il en devient vice-président à partir de 1903 et le demeure pendant 25 ans.

C'est sur proposition de Belot que, lors de l'assemblée générale du 29 novembre 1917, la SLEPE prend le nom de Société Alfred Binet. En plus de sa participation aux réunions et à l'organisation de la société, de sa présidence de la commission du langage à partir de 1905 et de la rédaction de questionnaires pour des enquêtes au sein de cette commission, Belot prêle son concours aux travaux de la SLEPE en autorisant le déroulement des enquêtes mises en place par Binet dans les écoles de sa circonscription. Dans son dossier administratif de février 1905, l'inspecteur général note à ce sujet, à la rubrique « Appréciations et propositions » :

« En dehors de ses fonctions, M. Belot prêle son concours à des œuvres ou des institutions utiles : Association pour l'étude psychologique de l'enfant, orphelinat scolaire..., il est l'un des collaborateurs de M. Binet et l'un des plus estimés parce que l'un des plus intelligents et des plus zélés¹⁹. »

- 10 Belot publie quelques articles dans le *Bulletin de la SLEPE*²⁰ et il assure aussi la diffusion des expérimentations de la société de Binet en les relayant dans la revue qu'il dirige : *L'École nouvelle*²¹.
- 11 La collaboration de Belot avec la société de Binet pour l'instauration d'une éducation spéciale s'inscrit dans un territoire : le 10^e arrondissement parisien. C'est à partir de février 1904 qu'il est chargé de l'inspection de cet arrondissement et il n'est donc certainement pas étranger au choix d'écoles de cette circonscription pour l'ouverture, à titre expérimental, de classes de perfectionnement avant la loi de 1909. En témoigne l'inspecteur d'académie qui, en 1909, propose Belot pour une distinction, en reconnaissance de cette expérimentation qu'il a menée dans sa circonscription :

« M. Belot s'est occupé avec beaucoup de discernement et d'ingéniosité de l'éducation des enfants arriérés ; les résultats qui, sous sa direction, ont été obtenus à l'école de filles de la rue de Belzunce et à l'école de garçons de la rue des Écluses-St-Martin sont tout à fait remarquables. Proposition pour la Croix²². »
- 12 Un article du *Manuel général de l'instruction primaire*²³ évoque la sélection à Paris, des élèves susceptibles d'être orientées en classe de perfectionnement en prévision de l'ouverture le 8 avril 1907 de la classe d'essai de la rue de Belzunce dans le 10^e arrondissement :

« Par quels moyens le recrutement serait-il assuré sous les garanties nécessaires ? M. Binet l'éminent directeur du laboratoire de psychologie de la Sorbonne, y consacra tous les soins, aidé du Dr Simon, de la Salpêtrière. On demanda, dans six écoles de filles (rue de Belzunce et voisinage), la liste des élèves en retard d'au moins trois ans sur la moyenne des écolières de même âge ; une colonne d'observations permettait de mentionner les causes occasionnelles de ce retard : maladie, fréquentation irrégulière, multiples changements d'école, enseignement très défectueux, etc. Restaient les élèves dont l'arriération était vraisemblablement due à une infériorité mentale. Munis des listes ainsi expurgées, MM. Binet et Simon se rendirent successivement dans chacune des six écoles ; ils se livrèrent à un examen individuel, physiologique et psychologique des plus minutieux ; ils retinrent 17 noms d'élèves d'au moins 9 ans, qui pourraient former le premier noyau de la création projetée. On avait, par cette rigoureuse sélection, les 17 plus déficientes des 2 300 jeunes filles fréquentant six écoles, et dès lors, sans contestation possible, les éléments d'une véritable classe d'anormales. »
- 13 Par ailleurs, Belot a certainement, de par sa fonction dans cet arrondissement, facilité l'installation en 1906 du laboratoire pédagogique de la SLEPE dans les locaux de l'école élémentaire du 36 rue de la Grange-aux-Belles (Paris 10^e) dirigée par Victor Vaney²⁴ et au transfert du siège social de la société à cette même adresse²⁵.

- 14 Les deux inspectrices, Alice Coirault et Jeanne Géraud, bien que leur participation aux travaux de la SLEPE et de la Société Alfred-Binet ne paraisse pas être de la même envergure que celle de Belot, figurent néanmoins parmi les membres de ces deux sociétés successives. Coirault est inscrite dans la liste des membres de la SLEPE pour l'année 1911-1912 comme institutrice, puis comme inspectrice générale des écoles maternelles dans la liste de 1916-1917. Elle fait partie des membres du comité pour l'année 1917-1918²⁶. Géraud figure quant à elle dans la liste des membres du comité de la Société Alfred-Binet pour l'année 1926-1927 comme inspectrice primaire de la Seine.

Préoccupations hygiénistes et formation des instituteurs : engagements en faveur d'une meilleure prise en charge des enfants déficients

- 15 Ce qui caractérise l'apport de ces inspecteurs dans le champ de l'éducation spéciale, ce sont les liens, les passerelles, les collaborations, qu'ils ont soit initiés, soit partagés, entre une société d'étude de la psychologie de l'enfant comme celle d'Alfred Binet, des associations de type philanthropique comme celles de Léopold Bellan et le mouvement de l'Éducation nouvelle.

La SEMDIA : première œuvre de Léopold Bellan à visée éducative

- 16 Les premières œuvres créées avant la première guerre mondiale par le philanthrope Léopold Bellan²⁷ témoignent de l'intérêt particulier qu'il porte aux questions d'éducation et d'enseignement comme facteurs de progrès social, dans le cadre de la politique de redressement moral de la Nation menée par les républicains. L'association Les Ménestrels fondée, sous la forme d'un patronage républicain, dans son quartier du Mail en 1884 propose des leçons de musique et d'art dramatique aux jeunes sortis du système scolaire. Le succès de cette première entreprise et l'appel lancé par la Ligue de l'enseignement²⁸, lors de son congrès à Nantes en août 1894, pour le développement d'un enseignement post-scolaire, amènent Bellan à s'engager dans une œuvre de plus grande portée : la Société d'enseignement moderne pour le développement de l'instruction des adultes (SEMDIA)²⁹. Créée en octobre 1894, cette nouvelle œuvre propose gratuitement aux jeunes adultes des cours du soir : enseignement général, enseignement professionnel et commercial, langues étrangères, activités artistiques, conférences et promenades. Les différentes sections qui composent la SEMDIA sont encadrées par un conseil présidé par Bellan. Sans doute grâce à la situation de Bellan au conseil municipal de Paris, les cours ont lieu le plus souvent dans des écoles primaires prêtées par la ville (écoles primaires supérieures et écoles techniques pour l'enseignement professionnel) et ils sont dispensés par des enseignants bénévoles de la société. Ces derniers doivent effectuer un stage d'un an avant d'être « titularisés » comme professeurs de la SEMDIA ; la plupart d'entre eux sont enseignants dans le secteur public. La coordination des cours est généralement assurée par les directeurs ou des enseignants des écoles où les sections sont établies.
- 17 Le succès de cette œuvre est rapidement manifeste : développement des sections³⁰, y compris en banlieue parisienne, qui, dès 1905, assure à la SEMDIA une première place dans l'enseignement post-scolaire d'Île-de-France et au sein des œuvres qui s'occupent

de l'enseignement des adultes sur le plan national. Le 31 janvier 1907, la société est reconnue d'utilité publique. Les sections s'ouvrent aux activités physiques (et en 1908 à la préparation militaire) ainsi qu'à l'enseignement de l'hygiène et de la prophylaxie. Parmi ces sections, les cours normaux d'hygiène par la médication familiale, dirigés par Mlle Munié³¹, sont domiciliés à l'école primaire dont elle est la directrice, rue Vicq d'Azir dans le 10^e arrondissement. Cette école fait partie de la circonscription de l'inspecteur Armand Belot et elle est située juste à côté de l'école de la Grange-aux-Belles où, depuis 1906, Alfred Binet a installé son laboratoire pédagogique.

Les liens de l'association de Léopold Bellan avec la SLEPE et la Ligue française pour l'hygiène scolaire

- 18 On peut constater que dès 1910, des liens existent entre l'association de Bellan et celle de Binet. Les relations de Madeleine Munié avec la SLEPE sont établies par sa signature du compte rendu de la séance de travail de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant du 12 mai 1910³² et par son inscription sur la liste des membres de cette société pour l'année 1911-1912³³. Quant à Belot, même en l'absence de documents qui en attesteraient, il est très probable qu'il ait grandement participé au rapprochement de ces deux instances. Son action au sein de l'association de Bellan est explicitée dans le numéro 10 de la première année de publication du *Bulletin mensuel des cours normaux d'hygiène par la médication familiale*³⁴ en 1911 ; il y figure en tant que président du jury de l'examen de fin d'études pour le diplôme d'aptitude à l'enseignement de l'hygiène par la médication familiale délivré par la SEMDIA.
- 19 Le faible effectif touché par ces formations à l'hygiène (380 diplômés à la fin de la guerre) amène, en 1919, M^{lle} Munié à regrouper les diplômés au sein d'une « Union des professeurs hygiénistes diplômés de l'Association Léopold Bellan³⁵ » dont elle assure la direction générale pour l'organisation et l'administration. Elle souhaite apporter à ces cours une dimension de réflexion et de divulgation plus importante grâce à des cellules d'étude, appelées commissions, qui rassemblent autour d'un objet d'étude spécifique plusieurs de ces diplômés, chargés d'élaborer des propositions ou de relayer des expériences visant à l'amélioration de l'hygiène. Ces commissions ont leur pendant en province : les comités départementaux. Leurs travaux théoriques sont transmis sous forme de rapports à un « Comité central » dont Lapie³⁶, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, et Lefèbre, directeur de l'enseignement primaire de la Seine, sont les présidents d'honneur. La direction scientifique du comité est assurée par des médecins, les docteurs Dufestel et Meyer, des médecins inspecteurs des écoles, Démelin et Devraigne, et la partie plus pédagogique, par des inspecteurs du primaire, Lamy, Belot et Bony, qui faisaient déjà partie des jurys d'examens de la SEMDIA, par des directeurs ou directrices d'établissements comme Mlle Billotey³⁷ et par quelques institutrices diplômées de l'Association. Le rôle du comité central consiste à essayer de mettre en œuvre, grâce au soutien de l'Association et de son entourage auprès des administrations, les propositions jugées les plus intéressantes et à assurer la diffusion des expériences pratiques à l'ensemble des membres de l'Association.
- 20 Parmi les commissions d'étude qui constituent l'Union des professeurs hygiénistes, deux ont en charge les questions d'hygiène dans les écoles maternelles³⁸, deux autres dans les écoles primaires. Deux commissions s'intéressent aux écoles professionnelles

et une à l'enseignement post-scolaire. Une huitième commission se consacre à l'enseignement ménager et une neuvième s'ouvre au champ de l'hygiène mentale en s'intéressant plus particulièrement aux enfants « arriérés » et anormaux ; elle est présidée par Belot assisté par Mme Coirault, inspectrice générale des écoles maternelles. L'ouverture à l'enseignement de l'hygiène mentale est mise en relation, dans le bulletin d'octobre 1914, avec les nouvelles conférences organisées par la Ligue française pour l'hygiène scolaire ; pour la première fois, le programme des conférences d'hygiène scolaire de la Ligue comporte une rubrique sur « les anormaux, les faux-arriérés, les arriérés psychiques vrais » et le professeur Adolphe Pinard, président de la Société française d'eugénisme, fait partie des conférenciers³⁹.

La création du Foyer central d'hygiène physique, morale et mentale (FCH) et ses missions

- 21 En 1920, l'Union des professeurs hygiénistes devient le Foyer central d'hygiène physique, morale et mentale (FCH)⁴⁰, filiale de l'Association Léopold-Bellan. C'est à son siège, au 4 rue Molière, que se tiennent désormais les cours normaux d'hygiène destinés aux instituteurs, activité principale du Foyer. La pensée directrice de cet enseignement est ainsi exprimée : « aider au développement physique et mental et à l'élévation morale de la génération future » et en particulier « aider au relèvement et à l'éducation des anormaux et des arriérés⁴¹ ».
- 22 C'est en 1925 que paraît le premier numéro du *Bulletin mensuel du Foyer central d'hygiène physique, morale et mentale*. Ce mensuel présente toutes les activités et l'actualité du FCH. Il prétend à un rôle d'enseignement par la diffusion d'une part importante des cours que le FCH dispense aux instituteurs, en en permettant l'accès à ceux qui exercent en province. Le *Bulletin* informe régulièrement ses lecteurs des activités et publications d'autres institutions comme la Société Alfred Binet, le Laboratoire d'Henri Wallon, les groupements du mouvement de l'Éducation nouvelle, l'Association amicale française des instituteurs publics d'enfants arriérés et, plus généralement, des parutions ou manifestations concernant l'hygiène physique, morale ou mentale.
- 23 Le FCH reprend le principe de la propagande par l'exemple institué avant-guerre par la SEMDIA en délivrant des diplômes, des prix et des médailles (pour récompenser les meilleures initiatives ou les efforts des instituteurs en matière d'hygiène ou honorer des mères et des familles qui, à l'occasion de leur fréquentation des consultations, ont été repérées comme particulièrement méritantes), et en organisant des concours entre élèves des instituteurs diplômés du FCH ou entre élèves des écoles normales d'instituteurs. En ce qui concerne les diplômes, entre 1926 et 1935, on peut noter une augmentation régulière du nombre de lauréats ; dans les sections destinées plus particulièrement aux enseignants : le « cours d'hygiène physique » où ce nombre passe de 12 à 37 et, dans la toute nouvelle section, le « cours d'hygiène mentale », où il passe de 7 à 14. Les lauréats sont majoritairement des institutrices.
- 24 Dans le cadre des cours normaux d'hygiène mis en place avant et pendant la première guerre mondiale par M^{lle} Munié, quelques conférences, données en particulier par le docteur Fay⁴², traitaient déjà des questions d'hygiène mentale. Le développement des préoccupations relatives à l'hygiène mentale et le rapprochement avec des sociétés comme la SLEPE (puis la Société Alfred-Binet) amènent le FCH à s'intéresser à la formation, dans ce champ, des instituteurs qui constituent déjà l'essentiel du public des

cours du FCH, à la fois dans un but de dépistage précoce des enfants arriérés et pour délivrer à ces enseignants un savoir sur les pratiques pédagogiques adaptées à ce type d'élèves.

25 En 1925, la section d'hygiène mentale du FCH regroupe :

26 – le Centre de psychiatrie, ouvert depuis 1923 à l'école du 27 rue de la Sourdière dont la directrice, M^{me} Duveaux, prend en 1925 la succession de M^{lle} Munié à la direction du FCH. Il est dirigé par le Dr Fay et consiste en un cours théorique et pratique, avec présentation d'enfants accompagnés par leurs parents et leurs instituteurs, pour le dépistage et le traitement des enfants arriérés, débiles ou chétifs, et en un cours pratique, lui aussi en présence d'enfants, sur « les procédés pédagogiques qui conviennent aux classes d'anormaux⁴³ ». Ce dernier est placé sous la direction de M^{me} Nouca⁴⁴ et consiste en une initiation du personnel enseignant aux méthodes capables d'améliorer et d'instruire les enfants arriérés. Le cours est assuré le soir, après les heures de classe. Ces deux cours, théorique et pratique, sont gratuits et M^{me} Duveaux les présente en ces termes :

« Nous trouvons qu'ils rendraient service aux instituteurs et institutrices qui se destinent à l'éducation des anormaux mais aux autres aussi parce que la méthode employée pour les anormaux éminemment sensorielle donnerait des résultats merveilleux appliquée à l'éducation des normaux⁴⁵ » ;

27 – un service social avec dispensaire, dames visiteuses et consultations techniques.

28 À partir de la rentrée de 1926, les cours d'hygiène physique et morale (cours élémentaire et cours supérieur) sont regroupés en un seul cours et un nouveau cours consacré exclusivement à l'hygiène mentale est mis en place. Ce cours d'hygiène mentale dorénavant payant (droits d'inscription de 10 F. pour les élèves et 2 F par conférence pour les auditeurs libres) a pour but d'initier les élèves, essentiellement des enseignants, à la pathologie et la pédagogie des arriérés et des anormaux. La durée de la formation du FCH est ramenée de trois à deux ans et elle donne lieu, après examen, à la délivrance de deux diplômes distincts : le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'hygiène (pour le cours d'hygiène physique et morale) et le certificat d'études psychiatriques (pour le cours d'hygiène mentale). Dans la présentation des cours pour l'année 1926-1927, le nouveau cours d'hygiène mentale est mis en avant :

« Nous attirons tout particulièrement l'attention sur ce dernier cours qui par sa nouveauté pourrait être suivi avec profit par nos anciens professeurs diplômés et qui est le seul cours existant à Paris renseignant sur cette question importante autant qu'humanitaire de l'éducation des enfants anormaux. Ce cours a été organisé avec le concours de M. le Dr Fay⁴⁶ et de Mme Nouca qui nous ont assuré de nouvelles et importantes collaborations⁴⁷. »

29 Le mois suivant M^{me} Duveaux décrit ce cours comme une initiation à la pathologie et à la pédagogie des arriérés et des anormaux : « nous montrant ainsi précurseurs en cette matière (aucun cours d'hygiène mentale n'étant fait nulle part que chez nous)⁴⁸ ».

30 En plus des contributeurs des premières années (Belot, Coirault, Rémy, Billotey, etc.), ce cours s'ouvre à d'autres collaborateurs : des médecins tels qu'Henri Wallon et M^{me} Comignan, et des membres de l'Instruction publique tels que Jeanne Géraud, Willie Falguière, E. Debray⁴⁹, Léon Gautier⁵⁰ et M^{me} Herbinière-Lebert⁵¹. La participation de tous ces intervenants est bénévole, si l'on en croit les remerciements qui leur sont adressés chaque année lors de la présentation des bilans d'activité et qui sont reproduits dans le *Bulletin du FCH*. Le centre de la rue de la Sourdière est quant à lui

fermé en 1926 ; les « cours pratiques » sont néanmoins assurés à la consultation de psychiatrie infantile du Dr Fay à l'hôpital de La Pitié mais aussi au « Laboratoire de pédologie de Boulogne dirigé par le Dr Wallon⁵² ». C'est aussi à compter de cette année 1926-1927 qu'une bibliothèque est mise à la disposition des élèves. Les cours d'hygiène mentale, moins fréquentés que les cours d'hygiène physique, regroupent entre trente et quarante auditeurs, et la majorité des diplômés sont des femmes.

- 31 Alice Coirault, en tant qu'enseignante de la section hygiène mentale du FCH, présente plusieurs conférences qui sont reproduites dans le *Bulletin du FCH*⁵³. En 1936, elle figure toujours dans le programme des cours d'hygiène mentale du FCH⁵⁴.
- 32 Les premières contributions de Jeanne Géraud au FCH sont apportées d'une part par des cours d'hygiène morale qu'elle assure sous la direction de Belot⁵⁵ ; elle présente, par exemple, dans le cadre de ces cours une conférence sur l'influence du cinéma sur les mœurs⁵⁶, et d'autre part par son appartenance à la commission d'attribution des prix délivrés par le FCH pour les concours d'hygiène établis entre les élèves de 3^e année des écoles normales d'instituteurs et aux commissions des oraux des examens d'hygiène mentale passés par les instituteurs et institutrices. Dans la section des cours d'hygiène mentale, elle fait partie du comité pédagogique⁵⁷ et présente des conférences comme celle de 1928 consacrée aux jeux éducatifs pour enfants anormaux⁵⁸. Géraud figure toujours dans le programme des cours d'hygiène mentale de l'Association Léopold-Bellan pour les deux premiers trimestres de l'année scolaire 1940-1941 ; il n'est plus fait mention du FCH. Les cours sont toujours assurés au siège, 64 rue du Rocher, mais c'est dorénavant sous la direction de l'entité fondatrice. Aux côtés des contributeurs de toujours : Guilmain, Rémy, Fay, Paul-Boncour et Simon, figurent au programme de ces cours un grand nombre de nouveaux intervenants, tant médecins⁵⁹ qu'instituteurs.

Une source d'inspiration pour une pédagogie à destination des enfants arriérés : l'Éducation nouvelle

- 33 Dans l'arrêté du 18 août 1909, les programmes officiels relatifs au fonctionnement des classes et des écoles de perfectionnement et à la pédagogie spéciale ne se réfèrent pas nommément aux méthodes pédagogiques de l'Éducation nouvelle même s'il y est question de méthodes actives. Ils se présentent plutôt comme une forme de compromis entre, d'une part, les programmes du primaire (adaptés et revus à la baisse), les travaux manuels et les activités d'éveil sur le modèle des écoles maternelles et, d'autre part, la préparation à une vie professionnelle. Néanmoins, les instructions ministérielles pour l'enseignement des arriérés, qui préconisent d'adapter la pédagogie à ce type d'enfant en s'appuyant sur les connaissances médico-psychologiques (elles font partie du programme du CAEA), de mettre en place des activités de type sensoriel qui tiennent compte des compétences et, si possible, des centres d'intérêt des enfants, d'appliquer, de manière encore plus soutenue qu'avec les « normaux », les directives hygiénistes (le grand air, la propreté, les activités physiques et la danse rythmique), ne sont pas sans évoquer certains des fondements de l'Éducation nouvelle. Il paraît alors logique dans le cadre d'une formation au CAEA (telle que pratiquée par le FCH) de se tourner vers les pédagogues de l'Éducation nouvelle qui ont dès la fin du XIX^e siècle, à partir d'un public d'enfants inadaptés, axé leurs travaux sur ces problématiques : Montessori, Claparède, Decroly, Descœudres.

- 34 En France, c'est surtout entre 1922 et 1939 que se répandent la pensée et les pratiques de l'Éducation nouvelle⁶⁰, par les congrès, les publications et les revues. Leur diffusion et leur imprégnation dans le milieu enseignant s'effectuent par le biais des organisations professionnelles ; c'est le cas du SNI (Syndicat national des instituteurs) qui, à partir de 1927, présente très favorablement ce mouvement dans sa revue *L'École libératrice* et c'est aussi le cas de l'Association amicale des instituteurs publics d'enfants arriérés par l'intermédiaire de certains de ses membres, très présents dans la sphère de l'Éducation nouvelle, comme Maxime Prudhommeau⁶¹. Mais il apparaît très vite que la structure même des classes de perfectionnement (insérées dans des écoles ordinaires), le manque de moyens mis à la disposition des enseignants (absence d'internats, d'ateliers, de cadre « naturel », les classes étant essentiellement ouvertes en ville), le recrutement des élèves laissé à la libre appréciation des inspecteurs voire des instituteurs, non formés à cette tâche, conduisent les personnes chargées de la formation au sein du FCH et les instituteurs, diplômés ou non, en poste dans les classes de perfectionnement, à adapter de manière pragmatique ces pédagogies nouvelles aux conditions d'enseignement qui sont les leurs.
- 35 C'est sans doute en raison de leur fonction d'inspectrices des écoles maternelles que Coirault et Géraud se sont particulièrement intéressées au mouvement pédagogique de l'Éducation nouvelle. Alice Coirault⁶² participe au congrès de la Ligue internationale pour l'Éducation nouvelle (LIEN) de Locarno en août 1927 et au 5^e congrès de la LIEN à Elseneur (Danemark), du 8 au 21 août 1929, en tant que déléguée officielle du ministère de l'Instruction publique⁶³ ; elle y donne une conférence sur l'observation des enfants⁶⁴. Elle donne, après le congrès, une autre conférence sur « Les travaux du congrès de l'Éducation nouvelle à Elseneur », qui est répertoriée dans le programme des conférences organisées par la Société française de pédagogie au Musée pédagogique en 1929 et en 1930⁶⁵. Elle est aussi présente au 6^e congrès mondial de la LIEN qui se tient du 29 juillet au 12 août 1932 à Nice ; Prudhommeau (délégué par l'Association amicale des instituteurs d'enfants arriérés) est chargé de l'organisation de la partie consacrée à l'éducation des enfants anormaux⁶⁶. Coirault en fait un compte rendu⁶⁷ et rappelle qu'aucun congrès de l'Éducation nouvelle ne s'était à ce jour inquiété de l'enseignement des arriérés, mis à part une contribution de la ville de Copenhague lors du congrès d'Elseneur en 1929 ; ce qui est effectivement paradoxal pour un mouvement qui s'est construit dans le champ de l'éducation spécialisée.
- 36 Les deux inspectrices publient quelques articles dans *Pour l'ère nouvelle*, organe français de la LIEN : « De l'observation des enfants⁶⁸ » d'Alice Coirault publié en 1929 et un autre article, toujours de Coirault, consacré à l'école maternelle publié en 1932⁶⁹. M^{lle} Géraud, quant à elle, publie dans cette revue un long article sur les stages mis en place en 1937 pour les candidats au CAEA⁷⁰. L'instauration de ces nouveaux stages s'inscrit dans la politique du gouvernement Léon Blum fraîchement élu.
- 37 Les contributions de Belot, Coirault et Géraud en faveur de l'éducation des enfants arriérés ne se limitent pas à leur engagement au sein de structures comme la Société d'Alfred Binet, le FCH ou leur participation au mouvement de l'Éducation nouvelle. L'étendue et la diversité des terrains d'intervention d'Alice Coirault sont particulièrement remarquables. En 1927 et en 1928, le *Bulletin de l'Institut général psychologique*⁷¹ publie deux communications d'Alice Coirault portant sur les résultats de deux enquêtes qu'elle a menées en collaboration avec Nouca. La première, « Quelques notes sur le caractère d'arriérés psychiques⁷² », repose sur l'observation journalière

pendant une dizaine d'années, entre 1910 et 1920, de 88 élèves filles par leur institutrice, Mme Nouca, dans les classes de perfectionnement où elle enseigne. Alice Coirault, qui reconnaît l'absence de caractère scientifique de cette enquête, précise que son but est d'ordre pédagogique : par la connaissance du caractère de ces élèves arriérées, parvenir à découvrir les moyens d'agir sur leur conduite. La deuxième enquête, initiée par Nouca en 1916, puis relancée en 1922 à la demande de Coirault, porte sur le devenir, dans un premier temps de 48 élèves de la classe de perfectionnement de la rue de Belzunce puis, dans la deuxième partie de l'enquête, sur 40 élèves supplémentaires. Les résultats sont l'objet de la communication de Coirault intitulée « Utilisation sociale de quelques arriérées psychiques⁷³ ». Elle contribue aussi à la diffusion des savoirs et des expérimentations en matière d'éducation pour les enfants arriérés en donnant de nombreuses conférences comme celle sur « les enseignements de la pédagogie des anormaux relativement à la pédagogie des enfants normaux » présentée aux Journées pédagogiques organisées par l'université de Lyon les 4 et 5 juin 1930⁷⁴ ou en participant aux Cours Jarach qui créent en 1932 une section pour la préparation au CAEA ; sa conférence « Instituts et classes de perfectionnement⁷⁵ » du 24 novembre est destinée aux candidats à l'inspection primaire et à la direction d'école à Paris, ainsi qu'aux instituteurs désireux de se spécialiser.

Les prémices d'une professionnalisation des instituteurs d'enfants arriérés : au sein du groupe d'études pédagogiques et par l'action politique du front populaire

Le groupe d'études pédagogiques pour l'enseignement des enfants arriérés et anormaux et son travail

- 38 Sa volonté de participer au développement et au renforcement de la formation des instituteurs conduit le FCH à s'associer, en 1930, avec la Société Alfred-Binet, dirigée par Simon, puis avec l'Association amicale française des instituteurs publics d'enfants arriérés⁷⁶, dirigée par Huet⁷⁷, pour fonder un groupe d'études pédagogiques pour l'enseignement des enfants arriérés et anormaux. Le secrétaire général du FCH depuis 1926, Édouard Guilmain⁷⁸ dit à propos de cet enseignement et du regroupement des trois structures :

« Nous avons pensé que pour rendre cet enseignement plus efficace, il était utile que nous nous unissions aux œuvres qui s'étaient, elles aussi, occupées depuis longtemps et s'occupent encore, des questions psychologiques que soulèvent les arriérés, et de l'enseignement des arriérés en France. Nous voulons parler de la Société Alfred Binet et de l'Association des éducateurs d'arriérés de l'enseignement public⁷⁹. »

- 39 Le groupe d'études est constitué avant la rentrée scolaire de 1930 ; il se donne pour mission la préparation des instituteurs au CAEA sous la forme de devoirs :

« Les questions, étudiées sous la présidence de M. le docteur Simon, seront soumises aux maîtres de province, de manière à ce qu'ils puissent donner leur avis. Des devoirs seront corrigés [gratuitement par le comité de correction] pour les candidats de l'enseignement public qui voudront bien préparer les sujets proposés. Notez que les trois Associations conservent chacune leur indépendance⁸⁰. »

- 40 Les sujets des devoirs, proposés chaque mois, sont reproduits dans le *Bulletin du FCH* pour que cette préparation soit accessible au plus grand nombre de candidats, à Paris ou en province. Une bibliothèque (fixe et itinérante), qui avait été constituée par Debray, remise au Musée pédagogique, inventoriée et classée par M. Prudhommeau est mise à la disposition des candidats dès Pâques 1931 ; elle doit porter le nom de « Bibliothèque Bager⁸¹ ». La nécessité d'une bibliothèque de ce type avait été évoquée lors du X^e congrès de la Fédération nationale des directeurs d'écoles publiques eu égard aux difficultés pour se procurer des ouvrages traitant de l'éducation des arriérés et à leur coût. Debray avait alors annoncé un projet en voie de réalisation : « un musée-bibliothèque, spécial à l'enseignement des arriérés sera créé au Musée pédagogique, rue Gay-Lussac. Des documents peuvent déjà y être consultés⁸² ».
- 41 La préparation des candidats ne se limite pas, en tous cas pour les instituteurs parisiens, à ces devoirs par correspondance. À compter du regroupement des trois structures au sein de ce groupe d'études, le *Bulletin du FCH* annonce des modifications dans l'organisation des cours pour la rentrée 1930-1931, le cours d'hygiène mentale change de nom et devient « le cours de psychiatrie et pédagogie spéciale pour la rééducation des enfants arriérés et anormaux » :
- « Le FCH a décidé d'unir à partir de cette année ses efforts à ceux de la Société Alfred-Binet et de l'Association amicale des instituteurs publics d'enfants arriérés, de manière à développer la pédagogie de rééducation en France et à favoriser la création de classes et d'écoles de perfectionnement. Le programme des leçons théoriques de ce cours sera remanié de manière à servir de préparation directe à l'examen du CAEA ; des exercices pratiques comprenant des visites d'écoles, et des travaux de pédagogie expérimentale seront joints à ce cours, ils auront lieu le jeudi matin⁸³. »
- 42 Les cours théoriques, correspondant à la partie pédagogique du cours d'hygiène mentale, consistent en la présentation d'exposés par des professeurs d'arriérés, des membres de la Société Binet ou de l'Instruction publique ; aux côtés des inspectrices Coirault et Géraud on trouve entre autres Guilmain, Gautier, Prudhommeau, Huet, Fresneau⁸⁴, Fontègne⁸⁵, Wellens⁸⁶, Madeleine Rémy et Simon⁸⁷. À partir du 1^{er} janvier 1933, ces cours théoriques ont lieu au siège de l'Association Léopold-Bellan, 64 et 64 bis rue du Rocher dans le 8^e arrondissement, siège de cette association depuis la fin de l'année 1930.
- 43 Les exposés présentés dans la partie pédagogique du cours d'hygiène mentale pendant l'année 1930-1931 sont réunis en un volume de plus de 200 pages. C'est sous la direction de Th. Simon et par les soins de la Société Binet et du FCH de l'Association Bellan (en accord avec l'Association des instituteurs d'arriérés) qu'est publié le résultat des travaux effectués par le groupe d'études pédagogiques : *Dix conférences sur la pédagogie des enfants arriérés et anormaux par un groupe de professeurs d'enfants arriérés*⁸⁸. À la fin de l'année 1937, une suite est publiée sous le titre : *Cinq nouvelles conférences sur la pédagogie des enfants arriérés ; groupe d'études Bellan-Binet*⁸⁹.
- 44 Les cours pratiques, appelés « travaux pratiques et séances de pédagogie expérimentale », partie plus médicale des cours, sont assurés par les docteurs Fay, Paul-Boncour, Wallon, Jeudon, Simon, Grimbert et Delmas ; Guilmain y assure une présentation des classes et établissements pour enfants anormaux. Des difficultés liées à l'organisation des travaux pratiques, qui se déroulent à l'Institut départemental d'Asnières, et des visites de classes dans des classes de perfectionnement de la ville de Paris, conduisent le groupe d'études à en limiter l'accès aux seuls candidats au CAEA.

D'après les résultats de l'examen du CAEA, publiés dans le *Bulletin du FCH*⁹⁰, la préparation mise en place par le groupe d'études donne, selon le FCH, de bons résultats puisque 5 des 9 lauréats (pour 16 candidats) de la session de novembre 1933 l'ont suivie.

- 45 Lors du 6^e congrès de l'Association des instituteurs d'arriérés, à Lyon, en avril 1931, Alice Coirault qui en assure la présidence, rappelle les origines lyonnaises du mouvement en faveur de l'éducation des anormaux. Ce congrès revêt une importance particulière parce que c'est le premier après la création du groupe d'études pédagogiques et qu'il réunit un ensemble d'acteurs bien décidés à faire évoluer la législation. Au bureau du congrès sont présents : M. Matte, inspecteur d'académie, M. Bourjade, professeur à la Faculté, M. Lebossé, inspecteur du primaire, M^{lle} Descœudres de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, Huet, Claveau, Roux et Nouca de l'association ; sont excusés : les docteurs Simon, Paul-Boncour, Jeudon ainsi que M^{lle} Angles⁹¹. Le congrès est l'occasion d'évoquer la proposition de loi, déposée l'année précédente par le sénateur Strauss⁹², relative à la création obligatoire de classes et d'écoles de perfectionnement et de présenter le rapport établi par l'association sur le CAEA et l'insuffisance de sa préparation. Malgré les efforts intéressants faits en la matière par le groupe d'études pédagogiques, créé à l'initiative de Guilmain, Huet constate que les échecs au CAEA sont trop nombreux et que trop de postes en classes d'arriérés sont encore occupés par des instituteurs non pourvus du diplôme. Plusieurs vœux sont émis à l'issue du congrès pour améliorer cette préparation.

Une nouvelle politique en faveur de l'éducation des enfants arriérés à l'initiative du gouvernement du Front populaire

- 46 L'absence de mise en place par l'État d'une formation pour les candidats au CAEA et d'un réel réseau de commissions médico-pédagogiques pour le repérage des arriérés, ainsi que le caractère facultatif de la loi de 1909, qui laisse aux autorités locales l'initiative de l'ouverture des classes et des écoles de perfectionnement n'ont pas permis l'instauration par l'Instruction publique d'une éducation spéciale indubitable ; les quelques données chiffrées disponibles pour la période comprise entre la loi et la fin de la seconde guerre mondiale révèlent un échec prévisible. Sur l'ensemble des quelque 120 000 instituteurs publics recensés en 1913, seulement 35 ont obtenu le CAEA⁹³, à peine 200 en 1937.
- 47 En 1936, le ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique s'attèle à la tâche et charge une commission, co-dirigée par Suzanne Lacore et Cécile Brunshvicg⁹⁴, de dresser un inventaire systématique de tous les établissements de rééducation des enfants anormaux ou déficients existant en France, d'en apprécier le fonctionnement et la spécialisation, et de rechercher les mesures nécessaires pour compléter « l'armement sanitaire » à ce point de vue. Parmi les membres de cette commission se trouvent les docteurs Roubinovitch et Heuyer ainsi qu'Alice Coirault et Mme Claveau, vice-présidente de l'Association amicale des instituteurs publics d'enfants arriérés. Dans un deuxième temps est mise en place la première session de préparation au CAEA ; il s'agit d'un stage débutant le 18 janvier 1937 à l'Institut départemental des sourds-muets d'Asnières. Les frais inhérents au suivi de ces stages sont, pour la première fois, pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale, ce qui permet aux instituteurs de se former en conservant leur traitement et leur poste.

- 48 Le but est de parvenir à former suffisamment d'instituteurs spécialisés pour pouvoir répondre à l'accroissement des postes à pourvoir après modification de la loi. L'argumentation développée par Cécile Brunschvicg pour justifier l'investissement de l'État dans cette formation est exactement la même que celle exprimée au début du siècle par les premiers militants d'une éducation pour les anormaux et par Bellan en 1927 : « La récupération et l'adaptation sociale des enfants déficients est moins coûteuse que l'hospitalisation à vie d'hommes mûrs incapables de subvenir à leurs besoins⁹⁵. »
- 49 Parmi les personnalités qui participent à l'organisation et à la tenue de ce stage, on retrouve presque tous les acteurs du FCH et de l'Association des instituteurs d'arriérés : parmi les organisateurs, Fresneau, Prudhommeau, Guilmain ; parmi les professeurs, Coirault⁹⁶, Géraud et les docteurs Wallon, Paul-Boncour, Roubinovitch, M^{lle} Serin et Heuyer. À l'occasion d'une interview qu'elle accorde le 18 janvier au journal *L'Aube*, Cécile Brunschvicg précise même que « les cours alterneront avec les stages, les visites d'établissements et les séances au laboratoire de psycho-biologie de l'enfant, du Dr Wallon, et à sa consultation du Service social des enfants anormaux [émanation de l'Association Léopold-Bellan]⁹⁷ ». Toute l'organisation et les structures mises en place par le FCH, avec la collaboration des équipes de l'Association des instituteurs d'arriérés et du laboratoire de Wallon vont ainsi être utilisées pour la première esquisse de formation des instituteurs au CAEA par l'Éducation nationale. Mais faute de temps⁹⁸ et de moyens, sur 500 candidatures, seulement 60 enseignants vont pouvoir bénéficier de cette première formation. Les premiers stagiaires, sélectionnés par les inspecteurs d'académie, sont déjà tous en fonction dans des classes de perfectionnement sans être titulaires du CAEA.
- 50 Une circulaire ministérielle en date du 6 mars 1937, adressée par Jean Zay⁹⁹ aux inspecteurs d'académie, prévoit le renouvellement de ce stage pour l'année scolaire suivante, 1937-1938. Mais l'expérience de la commission est de courte durée puisqu'elle s'achève le 22 juin 1937 avec la démission du gouvernement. Toutefois, une nouvelle circulaire (sous le gouvernement Camille Chautemps) datée du 22 novembre 1937 confirme le stage pendant une durée de deux mois au cours du premier trimestre de 1938. Il est annoncé dans le *Bulletin du FCH-Les Annales de l'enfance* qui poursuit ainsi son action en faveur de la formation des instituteurs d'arriérés¹⁰⁰. Entre 1937 et 1939, 236 stagiaires vont obtenir le CAEA ; ces résultats sont à mettre en relation avec le nombre d'instituteurs ayant obtenu ce certificat entre 1910 et 1936 : 164¹⁰¹ !

Conclusion : la portée des tentatives pour la construction d'une éducation spéciale dans l'entre-deux-guerres

- 51 En dépit de la courte vie des gouvernements de Front populaire, de la survenue de la seconde guerre mondiale et des tentatives du Gouvernement de Vichy pour réinvestir le secteur privé de la prise en charge de l'enfance déficiente¹⁰², le mouvement en direction d'une gestion par l'État de l'éducation spéciale va se poursuivre. C'est, en partie, par la permanence de certains des acteurs de l'entre-deux-guerres, particulièrement dans le champ de la formation des instituteurs, que peut être mise en évidence la portée des actions entreprises entre 1909 et 1939 par la Société d'Alfred

Binet, le Foyer central d'hygiène physique, morale et mentale et l'Association amicale française des instituteurs publics d'enfants arriérés.

- 52 Entre 1943 et 1946, les formations pour les candidats au CAEA sont assurées au Musée pédagogique. Puis en 1947, dans la foulée du plan Langevin-Wallon, est ouvert le Centre national de pédagogie spéciale (CNPS) de Beaumont-sur-Oise¹⁰³ ; on retrouve parmi les formateurs de ce centre, Maxime Prudhommeau. De manière complémentaire, une nouvelle revue participe à la formation des enseignants. On peut supposer que c'est pour pallier la disparition de la revue *Notre Bulletin* que sont créés en juillet 1950 les *Cahiers de l'enfance inadaptée*, organe d'information et de travail des instituteurs de classes de perfectionnement, avec le soutien du SNI, de l'inspectrice générale chargée des classes de perfectionnement, M^{lle} Mezeix, du directeur du centre de Beaumont, Marcel Berget et d'Henri Wallon, qui font tous trois partie du comité de direction de la revue. À leurs côtés, Édouard Guilmain et Maxime Prudhommeau participent au comité de rédaction. Dans le premier numéro, la rédaction justifie cette nouvelle publication et en précise les objectifs :

« Il n'existe pas, à notre connaissance, une revue pédagogique susceptible d'apporter aux maîtres chargés de l'éducation de ces enfants [inadaptés] la documentation théorique et pratique qui leur serait parfaitement utile [...] [la revue] n'oubliera pas que les progrès de la pédagogie doivent suivre les progrès scientifiques tant en ce qui concerne la psychologie des enfants que leur physiologie [...]. C'est dans une collaboration étroite des spécialistes des sciences de l'éducation et des maîtres plongés journallement dans l'action pédagogique effective que l'on doit placer l'espoir de progrès incessants dans le domaine de l'enseignement des inadaptés¹⁰⁴. »

- 53 On ne peut s'empêcher de voir dans ces dernières lignes un hommage, volontaire ou non, à l'action menée par les pionniers de l'entre-deux-guerres que furent Armand Belot, Alice Coirault et Jeanne Géraud.

ANNEXES

Répertoire : Fonctionnaires de l'Instruction publique/Éducation nationale engagés dans les milieux associatifs de l'éducation spéciale.

ANGLES (M^{lle}) : Inspectrice générale des écoles maternelles ; elle co-écrit avec M^{lle} le Dr Henriette HOFFER *La rééducation des déficients psychiques et des retardés scolaires*, Paris, 1932, G. Doin, qui est présenté par Alice Coirault, lors du 7^e congrès des éducateurs d'arriérés en 1933, comme un « véritable mémento du candidat au CAEA », *Notre Bulletin*, n° 3, mars 1933, p. 6.

BELOT Armand (1851-1927) : Instituteur en Côte-d'Or de 1871 à 1887, puis en 1887 inspecteur de l'enseignement primaire affecté en 1899 au département de la Seine et

chargé du 10^e arrondissement de Paris à partir de février 1904 (admis à la retraite le 1^{er} janvier 1912). Dossier d'inspecteur d'Armand Belot, Instruction publique, Archives nationales, F/17/22153, site Pierrefitte-sur-Seine. Il rédige la notice consacrée aux écoles et classes d'arriérés dans le *Nouveau Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* publié en 1911 sous la direction de Ferdinand Buisson.

COIRAULT Alice, née Perguilhem (1876-1954) : Entre en fonction comme institutrice le 1^{er} septembre 1900 à St-Claude (Jura) ; elle est reçue première au certificat d'aptitude à l'inspection des écoles maternelles en 1912 et par arrêté du 30 juillet 1917 est nommée inspectrice générale des écoles maternelles ; puis, par arrêté du 28 mars 1919, elle est chargée de l'inspection des classes de perfectionnement des enfants arriérés. Admise à la retraite le 1^{er} octobre 1936. Dossier d'institutrice d'Alice Coirault, direction de l'enseignement primaire-préfecture du département de la Seine, archives de la ville de Paris, D1T1 300 et dossier d'inspectrice, Instruction publique, Archives nationales, F/17/24487, site Pierrefitte-sur-Seine.

GÉRAUD Marie-Louise, Jeanne (1878-1958) : certificat d'aptitude à l'inspection des écoles maternelles en 1910, inspectrice des écoles maternelles de la Seine à compter du 28 janvier 1920, inspectrice de l'enseignement primaire de la Seine en mai 1925, inspectrice générale des écoles maternelles à compter du 1^{er} octobre 1933 et chargée à partir d'avril 1937 de l'inspection de l'enseignement des enfants arriérés et anormaux. Admise à la retraite le 27 décembre 1940. Dossier d'inspectrice, Instruction publique, Archives nationales, F/17/24882, site Pierrefitte-sur-Seine. Vice-présidente de la Ligue de l'enseignement et membre de l'UFOVAL.

GUILMAIN Édouard (1901-1983), École normale de la Seine (1918-1921), diplôme de maître de gymnastique en décembre 1921, instituteur titulaire en juin 1923, puis instituteur de classes de perfectionnement, CAEA en 1925 et certificat de psychologie-section de pédagogie, de l'Institut de psychologie en juin 1927, directeur à partir de juillet 1943 de l'école de garçons de la rue Desprez dans le 14^e arr. qui comprend plusieurs classes de perfectionnement et des classes de préapprentissage de vannerie et de cordonnerie. Sous Vichy, Guilmain siège en compagnie de Paule Mezeix et du directeur de l'école Théophile-Roussel de Montesson (M. Pinaud) au Conseil technique de l'enfance déficiente ou en danger moral. Après la guerre, il est membre du Conseil supérieur de l'Éducation nationale. Dans son dossier d'instituteur figure une demande d'autorisation de Guilmain pour s'absenter de son école afin d'assister au congrès de l'Union nationale des associations régionales de sauvegarde de l'enfance qui se tient à Marseille du 27 au 29 octobre 1951, au titre de délégué des *Cahiers de l'enfance inadaptée*. Retraite le 1/10/1956. Dossier personnel d'instituteur d'Édouard Guilmain, direction de l'enseignement primaire-préfecture du département de la Seine, archives de la ville de Paris, Pérotin 4031.76.1 art. 68.

HUET Paul (1885-1952) : Directeur de l'école de perfectionnement d'Yvetot, puis directeur pédagogique de l'Institut départemental d'Yvetot, de 1922 à 1940 (date de sa mise en retraite). Il est président de l'Association amicale des instituteurs publics d'enfants arriérés de 1924 à 1936.

MUNIÉ Madeleine (1859-1925) : Institutrice puis directrice d'écoles publiques de la ville de Paris. Admise à la retraite en janvier 1925. Parallèlement à son activité d'enseignante, elle crée, à l'hôtel de ville de Paris, un cours d'hygiène physique pour le personnel enseignant ; parmi les premières collaboratrices de Munié à ce cours : M^{me} Mascart, co-fondatrice et « âme » de L'Hygiène par l'exemple. Ce cours est ensuite

rattaché à la SEMDIA. Grâce à l'appui de Bellan elle obtient, en janvier 1915, la direction de l'école de filles de la rue Molière dans le 1^{er} arrondissement. Cette adresse devient le siège du Foyer central d'hygiène, à sa création, en 1920. Dossier personnel d'institutrice, Archives de Paris, D1T1 329.

NOUCA Uranie (1883-1932) : Institutrice de classes de perfectionnement. Elle obtient en avril 1913 le diplôme de professorat de l'enseignement de l'hygiène par la médication familiale délivré par la SEMDIA et enseigne au FCH dans le cadre des cours normaux d'hygiène mentale. Jusqu'à son décès en 1932, elle est la secrétaire générale du service social des enfants anormaux, association fondée en 1922, et la directrice de l'Institut médico-pédagogique « Marie-Thérèse » qu'elle ouvre à Livry-Gargan en 1929. Elle est, de 1923 à 1926, trésorière puis à partir de 1930, vice-présidente de l'Association amicale française des instituteurs publics d'enfants arriérés. Voir HÉBERT-VASSOGNE Brigitte, *Uranie Nouca, une institutrice d'enfants arriérés au cœur de l'émergence d'une éducation spécialisée dans la France de l'entre-deux-guerres*, mémoire de master en Sciences de l'éducation, sous la direction d'Antoine Savoye, Saint-Denis, Paris 8, 2013, 117 p.

PRUDHOMMEAU Maxime (1895-1977) : Instituteur de classe de perfectionnement, il est officiellement dans le bureau de l'Association amicale française des instituteurs publics d'enfants arriérés désigné comme bibliothécaire à partir de mai 1931. Il devient par la suite un des collaborateurs d'Henri Wallon. Il présente à la commission Langevin-Wallon un rapport sur l'éducation des enfants « inadaptés ».

NOTES

1. Les notices biographiques des principaux acteurs ont été regroupées en fin d'article dans un répertoire. La mention « Voir répertoire » y renvoie désormais.

2. Voir répertoire.

3. Voir répertoire.

4. Désiré-Magloire Bourneville (1840-1909), neurologue à la Salpêtrière puis à Bicêtre, directeur de la Fondation Vallée, député de la Seine groupe Gauche radicale (1883-1889), conseiller municipal du 5^e arrondissement de Paris (1876-1883). Voir GATEAUX-MENNECIER Jacqueline, *Bourneville et l'enfance aliénée*, Paris, Centurion, 1989.

5. Georges Paul-Boncour (1866-1934), ancien interne des hôpitaux et de l'hôpital des enfants malades, élève de Bourneville, il fonde en 1906 avec le Dr Jean Philippe la revue *L'Éducateur moderne*. Il devient médecin-psychiatre de l'école Théophile-Roussel de Montesson puis professeur de criminologie à l'école d'anthropologie et directeur de l'Institut pédagogique de Vitry-sur-Seine.

6. Théodore Simon (1873-1961), médecin aliéniste, directeur médical de l'hôpital psychiatrique de Perray-Vaucluse (1930-1936).

7. Alfred Binet (1857-1911), psychologue. Voir AVANZINI Guy, *La Contribution de Binet à l'élaboration d'une pédagogie scientifique*, Paris, Vrin, 1969.

8. Au Congrès national d'assistance publique et de bienfaisance privée à Montpellier, en 1914, le professeur Régis propose en accord avec Paul Boncour cette définition des enfants anormaux : « Ceux qui, sous l'influence de tares morbides héréditaires ou acquises, présentent des déficiences constitutionnelles d'ordre intellectuel, caractériel ou moral, associées le plus souvent à des déficiences corporelles et

capables de diminuer le pouvoir d'adaptation au milieu dans lequel ils doivent vivre régulièrement. » CARITÉ Maurice, *Le Sort de l'enfance arriérée*, Paris, Librairie Bloud & Gay, 1937, p. 19.

9. Gustave Bager (1858-1919), instituteur puis, à partir de 1893, directeur de l'Institut départemental des sourds-muets d'Asnières.

10. Voir VIAL Monique, « Les débuts de l'enseignement spécial en France : les revendications qui ont conduit à la loi du 15 avril 1909 créant les classes et les écoles de perfectionnement », *Cahier du SRESAS*(Section de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire), n° 18, 1979, p. 7-161 ; *Les Enfants anormaux à l'école : aux origines de l'éducation spécialisée (1882-1909)*, Paris, A. Colin, 1990.

11. Georges Heuyer (1884-1977) : considéré comme le père de la neuropsychiatrie infantile en France.

12. Fonds Bager. Collections du Centre de ressources et de recherche du Musée national de l'éducation, Rouen, Gén.-3.7.03/79(C)/ HC(1908), archives répertoriées par Monique Vial dans son inventaire : *Un fonds pour l'histoire de l'éducation spécialisée. Inventaire des archives de l'enfance « anormale » conservées au Musée National de l'Éducation*, INRP, Paris, 1993.

13. *Manuel général de l'instruction primaire*, mars 1908, p. 375.

14. Voir HUGON Marie-Anne, *Les instituteurs des classes de perfectionnement (1909-1963)*, thèse, Paris, CRESAS-INRP et UER de Sciences de l'éducation de Paris 5, 1982.

15. « Examen du CAEA-1926 », *Notre Bulletin*, n° 2, janvier 1927, p. 14.

16. Ferdinand Buisson (1841-1932) : Figure majeure de la République enseignante, il a été nommé par Jules Ferry à la tête de l'enseignement primaire qu'il a dirigé de 1879 à 1896. Auteur d'un très célèbre *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* (1882-1887), il est un des fondateurs de la Ligue des droits de l'homme et président de la Ligue de l'enseignement. Prix Nobel de la paix en 1927.

17. « Groupe pour l'étude des enfants anormaux », *Bulletin de la SLEPE*, n° 88, mai 1913, p. 225-228.

18. *Bulletin de la SLEPE*, n° 3, 15 avril 1901. Dans la liste des membres de cette société pour l'année 1902, il figure aux côtés de Bager (directeur de l'institut d'Asnières), de M^{lle} Billotey, Binet, Buisson, du Dr Jean Philippe (docteur attaché au laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne), de Piéron (préparateur au laboratoire de psychologie expérimentale de l'asile de Villejuif), du Dr Simon (docteur en médecine) et de Vaney (secrétaire général de l'orphelinat Prévost à Cempuis) ; *Bulletin de la SLEPE*, 1902, p. 193-200.

19. Dossier d'inspecteur d'Armand Belot Dossier, Instruction publique, Archives nationales, F/17/22153, site Pierrefitte-sur-Seine.

20. BELOT Armand, « L'emploi du temps et la nature des exercices dans les classes de perfectionnement », *Bulletin de la SLEPE*, 1907, p. 65.

21. *L'École nouvelle, revue hebdomadaire de l'enseignement primaire*, Paris, [s. n.], oct. 1897-1920.

22. Dossier d'inspecteur d'Armand Belot, références citées.

23. A. B. (André BALZ ?), « Un essai d'éducation des anormaux », *Manuel général de l'instruction primaire*, tome XLIII, n° 44, 3 août 1907, p. 689-690.

24. Victor vaney, collaborateur de Binet ; il devient, en mai 1911, le secrétaire général de la SLEPE. Après sa démission de ce poste en 1926, il reste néanmoins dans le comité de direction.
25. La SLEPE a son siège social au Musée pédagogique, rue Gay-Lussac, de 1899 à 1906, puis à l'école de la Grange-aux-Belles. Elle devient à la fin de l'année 1917 la Société Alfred-Binet-Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale et, en 1928, son siège est transféré à l'école du 3 rue de Belzunce (Paris 10^e) dirigée par M^{lle} Rémy, la secrétaire générale de la société depuis 1926.
26. *Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale (Société-Alfred-Binet)*, n° 118, oct.-nov. 1917, p. 3.
27. Léopold bellan (1857-1936), négociant et homme politique, élu en 1893, et jusqu'à sa mort, conseiller municipal de Paris 2^e arrondissement, au sein de la majorité républicaine (plutôt de sensibilité radicale). Après un changement de majorité au sein du conseil (nouvelle majorité plus orientée à droite) en octobre 1909 il est, en raison de ses positions modérées, élu en juin 1910 président du conseil municipal de Paris pour un an. Il quitte alors le Parti radical et s'inscrit à l'Alliance républicaine démocratique (ARD) dont il sera le vice-président en 1919. Président du conseil général de la Seine en 1925-1926. Membre de la loge maçonnique « Les Droits de l'homme » de 1889 à 1903.
28. Mouvement d'éducation populaire fondé en 1866 par Jean Macé. Voir thèse de MARTIN Jean-Paul, *La Ligue de l'enseignement et la République, des origines à 1914*, Lille, ANRT, 1992.
29. En 1905, le conseil d'administration est composé de 80 membres, les « membres patrons », pour la plupart des négociants aisés, adhérant aux idées républicaines. Léon Bourgeois (1851-1925), théoricien du « solidarisme », ministre de l'Instruction publique et président du Conseil, en est un des membres d'honneur.
30. En 1905, la société est composée de 74 sections qui proposent 1 050 cours, suivis par 20 000 élèves et assurés par 840 professeurs. CHARENTON Benoît, *Léopold Bellan, un pionnier de l'humanitaire*, Paris, Le Cherche midi, 2008, p. 41.
31. Voir répertoire.
32. *Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, n° 64, juin 1910, p. 169-172.
33. *Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, n° 81, juillet-août-septembre 1912, p. 233.
34. *Bulletin mensuel des cours normaux d'hygiène par la médication familiale*, 1911-1919, Paris, s. n. En 1925 paraît le premier numéro du *Bulletin mensuel du Foyer central d'hygiène physique, morale et mentale*, 1925-1933, Paris, qui, jusqu'à sa fusion en 1933 avec une autre revue, *Les Annales de l'enfance*. *Bulletin mensuel du Foyer central d'hygiène*, 1934-1940, Paris, [s. n.], va prendre la succession de la revue créée en 1911 par Madeleine Munié et poursuivre son activité de propagande et de formation, particulièrement à l'attention des enseignants.
35. La première assemblée générale a lieu le 25 mai 1919. Son compte rendu et les statuts sont reproduits dans le *Bulletin mensuel des cours normaux d'hygiène par la médication familiale*, n° 9-10, 1918-1919, p. 6-17.
36. Paul Lapie (1869-1927), fondateur avec Émile Durkheim de *L'Année sociologique*, partisan de l'Éducation nouvelle et plus particulièrement de la pédagogie

montessorienne dont il encourage, auprès des instituteurs et des inspecteurs, la mise en œuvre dans les écoles maternelles.

37. Victorine-Denise, Pierre, Billotey (1865-1947), directrice de l'École normale d'institutrices de la Seine depuis 1902.

38. Exemple de proposition transmise par la commission « maternelles » et étudiée dès la séance inaugurale de l'Union : la création d'un corps d'auxiliaires chargées d'assurer les récréations et ayant reçu une formation préalable en hygiène, en médication familiale et en éducation physique : « des surveillantes maternelles ». La formation pourrait être annexée aux cours normaux. CHARENTON Benoît, *Un philanthrope sous la troisième République : la vie et l'œuvre de Léopold Bellan (1857-1936)*, thèse, Paris, École nationale des Chartes, 2003, p. 357.

39. *Bulletin mensuel des cours normaux d'hygiène par la médication familiale*, n° 1, année 1914-1915, p. 6-7.

40. Compte rendu moral de l'Association Léopold-Bellan, 1920, archives de la ville de Paris, D.Xx6 24.

41. *Bulletin du Foyer central d'hygiène physique, morale et mentale*, n° 2, 1925, p. 1.

42. Marcel Henri Emmanuel Fay (1879-1959), médecin inspecteur des écoles de la Seine, directeur du Centre de psychiatrie, rue de la Sourdière (il est présenté ainsi dans le *Bulletin du FCH*), interne des Asiles de la Seine, médecin à l'Hôpital Saint-Jacques, assistant de neuro-psychiatrie infantile à l'hôpital de La Pitié, neuro-psychiatre des enfants anormaux (état civil en ligne de la Ville de Paris, Guide Rosenwald et dossier de la Faculté de médecine de Paris, Archives nationales, AJ/16/7209, site Pierrefitte-sur-Seine). Il est nommé officier de l'Instruction publique en 1933.

43. DUVEAUX M^{me}, « Compte rendu de la vie du FCH », *Bulletin du FCH*, n° 2, 1925, p. 5.

44. Voir répertoire.

45. DUVEAUX M^{me}, « Compte rendu de la vie du FCH... ».

46. Parmi les nombreuses conférences du Dr Fay reproduites dans le *Bulletin du FCH* : « De la nécessité pour les éducateurs de posséder des notions de psychologie et de psychiatrie infantile », n° 8, 1926 ; « Les aptitudes intellectuelles », n° 1-2, 1926 ; « Les aptitudes affectives actives », n° 10, 1926.

47. GUILMAIN Edouard, « Nos cours en 1926-1927 », *Bulletin du FCH*, n° 1, octobre 1926, p. 2.

48. « Discours de Mme Duveaux, à l'occasion de la distribution des récompenses pour l'année 1926, à la Sorbonne, le 17 octobre 1926 », *Bulletin du FCH*, n° 2, novembre 1926, p. 4.

49. DEBRAY M., « Les troubles du langage », *Bulletin du FCH*, n° 8-9, mai-juin 1929, p. 7-11.

50. Léon Gautier, professeur d'enfants arriérés de la ville de Paris, « hôte assidu » des séances du laboratoire de la SLEPE, rue de la Grange-aux-Belles. GAUTIER Léon, « Rôle et emploi des jeux éducatifs sensoriels dans la pédagogie des enfants arriérés », *Bulletin du FCH*, n° 9, 1927 ; « L'enseignement dans la classe de perfectionnement. En quoi il se rapproche de l'enseignement des normaux, en quoi il en diffère », *Bulletin du FCH*, n° 6-7, 1928, p. 12-25.

51. HERBINIÈRE-LEBERT, Suzanne, directrice d'école maternelle puis inspectrice et inspectrice générale des écoles maternelles ; « Les anormaux et l'école maternelle »,

Bulletin du FCH, n° 6-7, 1928 ; « L'enseignement du calcul aux anormaux par l'initiation sensorielle », *Bulletin du FCH*, n° 8-9, mai-juin 1929, p. 11-22.

52. DUVEAUX M^{me}, « Discours à l'occasion... », *op. cit.*, p. 5.

53. COIRAULT Alice, « Quelques caractères psychologiques des arriérés scolaires », *Bulletin du FCH*, n° 6, 1927, p. 3-7 ; « L'organisation du travail dans une classe de perfectionnement », *Bulletin du FCH*, n° 4, 1929, p. 2.

54. « Programme des cours d'hygiène mentale », *Bulletin du FCH*, n° 90, janvier 1936, p. 26.

55. À côté des cours d'hygiène physique, le FCH met en place, dans une même préoccupation de prévention et d'assainissement, des cours d'hygiène morale. Ceux-ci sont essentiellement assurés par des représentants de l'Instruction publique, comme l'inspecteur honoraire du primaire Belot qui, dans une conférence en 1926, s'essaie à une définition de ce que recouvre la notion d'hygiène morale : « Tout ce qui prédispose les écoliers à améliorer leur âme : épuration et ennoblissement des sentiments, atténuation ou extirpation des défauts, sélection des habitudes, formation du caractère. » « Camaraderie, entr'aide, coopération », conférence de M. BELOT, faite aux cours du FCH, rue Molière, le 1^{er} février 1926, *Bulletin du FCH*. Partie générale-Hygiène morale, n° 6-7, 1926, p. 5.

56. GÉRAUD M^{lle}, « Influence du cinéma sur les mœurs », *Bulletin du FCH*, n° 6-7, 1926, p. 10-13.

57. *Bulletin du FCH*, n° 109, décembre 1937, p. 5.

58. GÉRAUD M^{lle}, « Jeux éducatifs pour enfants anormaux », *Bulletin du FCH*, n° 110, juin 1938.

59. Parmi ces médecins M^{lle} Serin qui, au titre de médecin-chef des hôpitaux psychiatriques, expert des Nations unies, fera partie du comité de direction des *Cahiers de l'enfance inadaptée* en 1951, aux côtés de Wallon, Heuyer, M^{lle} Mezeix (inspectrice générale), Mlle Parent (directrice du Centre national de pédagogie spéciale de Beaumont) et de Zazzo (directeur à l'École des hautes études). Guilmain, Fresneau et Prudhommeau feront, quant à eux, partie du comité de rédaction de cette revue.

60. Voir OHAYON Annick, OTTAVI Dominique, SAVOYE Antoine (dir.), *L'éducation nouvelle, histoire, présence et devenir*, Berne, Peter Lang, 2004.

61. Voir répertoire.

62. Alice Coirault participe aussi au bulletin des Compagnons de l'Université nouvelle aux côtés de Roger Cousinet, Émilie Flayol et Élise Freinet.

63. « Chronique », *L'Année psychologique*, n° 29, 1928, p. 930.

64. Dans une lettre datée du 18 juin 1929 au directeur de l'enseignement primaire, elle annonce qu'elle a accepté de présenter un sujet, « L'observation des enfants », au congrès de la LIEN d'Elseur ; sujet sur lequel elle a « fait quelques recherches personnelles ». Dossier d'inspectrice d'Alice Coirault (Voir répertoire).

65. Conférences (1929-1930), *Bulletin du Musée pédagogique*, n° 4, février 1931, p. 104.

66. « Le VI^e congrès mondial de la Ligue internationale d'éducation nouvelle », *Notre Bulletin*, n° 2, décembre 1932, p. 14.

67. COIRAULT Alice, « À propos d'une exposition », *Notre Bulletin*, n° 3, mars 1933, p. 5.

68. COIRAULT Alice, « De l'observation des enfants », *Pour l'ère nouvelle*, n° 53, décembre 1929, p. 286-288.
69. COIRAULT Alice, « Les tendances actuelles de l'école maternelle française », *Pour l'ère nouvelle*, n° 83, décembre 1932, p. 319-322.
70. GÉRAUD Jeanne, « Le stage des candidats à l'enseignement des enfants anormaux : 1937 ; janvier-mars », *Pour l'ère nouvelle*, n° 130, août-septembre 1937, p. 165-168.
71. Ce bulletin est l'organe de l'Institut général psychologique. « Il est conçu dans un but, non d'enseignement, mais uniquement de libres études et recherches pour l'avancement des sciences psychologiques » ; « Trentenaire de l'Institut général psychologique », *Bulletin de l'Institut général psychologique*, n° 4-6, 1929, p. 65.
72. M^{mes} COIRAULT et NOUCA, « Quelques notes sur le caractère d'arriérés psychiques », *Bulletin de l'Institut général psychologique*, XXVII, n° 1-3, 1927, p. 39-61.
73. M^{mes} COIRAULT et NOUCA, « Utilisation sociale de quelques arriérées psychiques », *Bulletin de l'Institut général psychologique*, XXVIII, n° 4-6, 1928, p. 155-166.
74. « Journées pédagogiques organisées par l'Université de Lyon », *Notre Bulletin*, n° 2, décembre 1930, p. 2.
75. *Journal des instituteurs*, n° 10, 26 novembre 1932, p. 139.
76. La principale activité de l'association, qui regroupe 139 membres en février 1931, réside depuis 1923 dans l'organisation du congrès des éducateurs d'enfants arriérés. Dans le numéro de sa revue : *Notre Bulletin*, en octobre 1930, Huet y figure en tant que président, Nouca est vice-présidente, Debray, qui vient de démissionner (après la création du groupe d'études pédagogiques pour l'enseignement des enfants arriérés et anormaux) est remplacé par Mme Claveau, directrice d'école au Mans, sur un poste de secrétaire intérimaire et c'est M. Roux, directeur de l'Institution des sourds-muets et arriérés de Lyon, qui assure la trésorerie de l'association.
77. Voir répertoire.
78. Voir répertoire.
79. GUILMAIN Edouard, « Compte rendu moral pour l'année 1929-1930 », *Bulletin du FCH*, n° 2-3, novembre-décembre 1930, p. 4-6.
80. HUET M., « Compte rendu moral de l'Association [amicale française des instituteurs publics d'enfants arriérés] en prévision de l'assemblée générale de 1931 », *Notre Bulletin*, n° 3, février 1931, p. 15.
81. HUET M., « Compte rendu moral de l'Association... », *op. cit.*, p. 16.
82. DEBRAY E., *L'enseignement des enfants arriérés, rapport présenté au X^e congrès de la Fédération nationale des directeurs d'école publiques*, Paris-Sorbonne, 30 mars 1929, collections du Centre de ressources et de recherche du Musée national de l'éducation, Rouen, Ar.-3.7.03/79 (A) (1929), p. 13.
83. « Nos cours d'hygiène en 1930-1931 », *Bulletin du FCH*, n° 10, juillet 1930, p. 20.
84. Fresneau, instituteur de classe de perfectionnement à Asnières.
85. FONTÈGNE Julien, Inspecteur général de l'enseignement technique, codirecteur de l'Institut national d'orientation professionnelle. « L'orientation professionnelle des anormaux », *Bulletin du FCH*, n° 7, 1933, p. 1-8.
86. Lucien Wellens, instituteur et professeur d'éducation physique, secrétaire général de la Société médico-pédagogique de Liège.

87. SIMON Théodore, médecin du service de l'admission à l'asile Sainte-Anne, « Qu'appelle-t-on enfant anormal », conférence du lundi 30 octobre 1930 au FCH, *Bulletin du FCH*, n° 6, mars 1931, p. 1-12 ; « Leçon d'ouverture de la partie pédagogique du cours d'hygiène mentale », conférence du lundi 4 janvier 1932 au FCH, *Bulletin du FCH*, n° 4, janvier 1932, p. 1-8.
88. SIMON Théodore (dir.), *Dix conférences sur la pédagogie des enfants arriérés et anormaux par un groupe de professeurs d'enfants arriérés*, Auxerre, Imprimerie L'Universelle, 1931, 224 p. ; l'ouvrage est vendu au siège du FCH, rue Molière, au prix de 9 F.
89. SIMON Théodore (dir.), *Cinq nouvelles conférences sur la pédagogie des enfants arriérés*, groupe d'études Bellan-Binet, Cahors, Imprimerie de A. Coueslant, 1937.
90. *Bulletin du FCH*, n° 2-3, nov.-déc. 1933, p. 35.
91. Voir répertoire.
92. Les deux propositions de loi déposées, en 1930, au Sénat par le sénateur Strauss et à la Chambre des députés par le député Queuille ne seront pas retenues.
93. CHARENTON Benoît, *Un philanthrope sous la troisième République...*, *op. cit.*, p. 369.
94. Cécile BRUNSCHVICG (1877-1946), sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale dans le cabinet de Jean Zay (premier gouvernement Léon Blum). M^{lle} Angles est sa conseillère technique.
95. Discours de L. Bellan prononcé au conseil municipal de Paris le 3 juin 1927. Conseil municipal de Paris, *Catalogue des rapports et propositions imprimés et table par ordre alphabétique des noms d'auteurs, 1875-1940*, Paris, Imprimerie municipale (Hôtel de Ville), s. d., dans CARITÉ Maurice, *Le Sort de l'enfance...*, *op. cit.*, p. 143.
96. Dans une lettre datée du 13 juin 1936, Alice Coirault fait état d'une demande de M^{me} Brunshvicg : « un rapport sur ses desiderata pour les anormaux. » Dossier personnel d'inspectrice d'Alice Coirault, F/17/24487, Archives nationales, site Pierrefitte-sur-Seine.
97. CARITÉ Maurice, *Le Sort de l'enfance...*, p. 142.
98. En juin 1937, démission du premier gouvernement de Léon Blum ; Camille Chautemps lui succède à la présidence du Conseil. Cécile Brunshvicg et Suzanne Lacore ne font plus partie du gouvernement.
99. Jean Zay (1904-1944), ministre de l'Éducation nationale du 4 juin 1936 au 8 avril 1938.
100. « Informations », *Bulletin du FCH-Les Annales de l'enfance*, n° 108, novembre 1937, p. 16.
101. Voir ROCA Jacqueline, *De la ségrégation à l'intégration, l'éducation des enfants inadaptés de 1909 à 1975*, Vanves, CTNERHI, 1992.
102. Voir CHAUVIÈRE Michel, *Enfance inadaptée. L'héritage de Vichy ; suivi de L'efficace des années quarante*, Paris, L'Harmattan, 2009 (1^{re} édition 1987).
103. À partir de 1962, le CAEA devient le CAEI (le certificat d'aptitude à l'enseignement des enfants inadaptés) et en 1964, la formation se décentralise avec l'ouverture de centres régionaux de formation des maîtres de l'enfance inadaptée.
104. « Préface », *Les Cahiers de l'enfance inadaptée*, n° 1, juillet 1950, p. 2-3.

RÉSUMÉS

Durant l'entre-deux-guerres, malgré les perspectives ouvertes par la loi de 1909, l'Instruction publique française a déserté le champ de l'éducation en faveur des enfants « arriérés ». Dans ce contexte, quelques figures de l'Instruction publique ont cependant cherché à pallier ces lacunes en participant à des associations savantes, philanthropiques ou professionnelles. Ils ont ainsi contribué à une meilleure prise en charge de ces enfants au sein de l'école, à une véritable formation des instituteurs et aux débuts d'une professionnalisation des enseignants spécialisés. L'article se propose d'illustrer ce paradoxe en s'intéressant à l'action d'un inspecteur, Armand Belot, et de deux inspectrices, Alice Coirault et Jeanne Géraud.

During the inter-war period, in spite of the prospect offered by the 1909 law, the French ministry of Education ignored the world of “retarded” children. In that context however a few personalities tried to compensate for those weaknesses by taking an active part in learned societies, philanthropic or professional associations. They thus played a role in improving the way such children were dealt with at school. They also contributed toward the implementation of a true training for primary school masters. They were at the start of specialized teachers being regarded as true professionals. The article purports to illustrate this paradoxical issue by relating the action of an inspector Armand Belot, and of other inspectors, both of them women, Alice Coirault and Jeanne Géraud.

INDEX

Mots-clés : enfance inadaptée, inspecteur de l'éducation nationale, association, 1900-1940

Keywords : maladjusted childhood, french education inspector, charity and association, 1900-1940

AUTEUR

BRIGITTE HÉBERT-VASSOGNE

Université Paris 8 Saint-Denis.